

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS DU LUNDI 20 MARS 2017

Décisions:

Le Conseil communal décide :

- D'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Cuttat et d'inviter la Municipalité à poursuivre l'étude pour l'intégration d'un accueil parascolaire (UAPE) dans le projet de la salle polyvalente.

Ainsi délibéré en séance du lundi 20 mars 2017.

La Présidente



Anne-Sophie Hamoir

La Secrétaire



Alexandra Piot

